



- Formulaire d'inscription pour l'animation d'un panel -

Noms des présentateurs du panel :	

Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	
Adresse du domicile :	
Sujet du panel :	
Durée approximative du panel :	

Résumé du déroulement du panel :

Avez-vous besoin d'un projecteur ?

Oui

Non

Avez-vous besoin d'un ordinateur portable ?

Oui

Non

Avez-vous besoin de l'aide d'un animateur ou d'une autre personne ?

Oui

Non

Si oui, décrivez-nous pourquoi :

Autres commentaires :

1. Comportement

Toute activité considérée comme portant préjudice au déroulement du festival ou au Cégep de Drummondville, incluant le bruit excessif ou un comportement considéré comme perturbateur, dangereux ou pouvant causer des dommages, entraînera l'expulsion du site du festival par la sécurité et pourrait entraîner des poursuites judiciaires ou civiles. Ne sera donc pas tolérés au RubikCon le harcèlement, la violence, les propos racistes et/ou haineux et le harcèlement sexuel. Tout appareil qui produit un son ou qui est autrement perturbateur, comme les mégaphones, les sirènes, les lumières stroboscopiques et les klaxons, est interdit, et ce, pour les invités, les vendeurs, ainsi que les participants.

2. Lieu de l'évènement

Les sorties, escaliers, escaliers roulants et couloirs doivent rester ouverts et libres à la circulation en tout temps. Les escaliers, escaliers roulants et ascenseurs doivent être utilisés uniquement à leur fin prévue, et tout usage dangereux ou inapproprié est interdit. Aucun animal (sauf ceux ayant un statut légal spécifique comme les chiens-guides) n'est permis sur le site du festival. Il est interdit de toucher à l'équipement du festival, incluant le matériel audiovisuel, les consoles, les ordinateurs, etc., à moins qu'un membre du personnel du RubikCon ne vous le demande. L'exposition d'affiches ou l'accrochage d'objets sur les babillards, les murs ou les portes du Cégep est formellement interdit et pourrait entraîner l'expulsion des lieux du festival par la sécurité du Cégep.

3. Rémunération

Le RubikCon offre au panéliste une rémunération de 10.00\$ en argent "RubikCon" par heure de panel. Cette monnaie est utilisable seulement lors de l'évènement et n'est pas échangeable ni monnayable. Vous pouvez récupérer votre paiement après votre panel à la table d'information du RubikCon (entrée de la salle marchande).

4. Costumes, accessoires et code vestimentaire

Le cosplay est fortement encouragé, mais quelques restrictions s'appliquent. Il est obligatoire d'être chaussé. Ne venez pas nu-pieds. Le RubikCon est un festival familial. Les costumes considérés comme indécents et révélateurs, ainsi que tout autre déguisement ou accessoire qui pourrait être offensant ou inacceptable selon les normes de la communauté du RubikCon, sont interdits.

5. Respect de la vie privée

En participant au RubikCon, vous nous donnez la permission de publier, soit de manière électronique ou sur papier, votre nom et une photo de vous, ainsi que le nom et le logo de votre compagnie, groupe ou autre organisation (par exemple: cercle de cosplay, équipe, club, etc.) aux fins de promotion, documentation et/ou archivage.

6. Responsabilité

La responsabilité du RubikCon envers tout participant pour tout dommage ou perte causé par le RubikCon, son personnel ou ayant droit, ne dépasse pas les frais d'inscriptions payés par le participant. Chaque participant s'engage à indemniser et à dégager de toute responsabilité le RubikCon et son personnel ou ayant droit contre les dommages et pertes subit par une tierce personne dont le participant est responsable d'une quelconque façon. RubikCon n'est pas responsable des biens volés, perdus ou endommagés lors du festival.

En vous inscrivant en tant que panéliste au RubikCon, vous acceptez de respecter les politiques et règlements du Festival RubikCon de Drummondville. Vous devez également adhérer à la totalité des règlements qui sont disponibles sur notre site internet: <http://rubikcon.ca/reglements>.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 17 JANVIER 2020

NB: Le RubikCon est maintenant fier d'être un OBNL. En ce sens nous devons justifier toutes nos dépenses; y compris les rémunérations. Ce document avec signature du participant devient ainsi un remplacement légitime d'une facture de service.

Date

Nom du responsable principal du panel

Signature